

COMMISSION DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL
LE PRÉSIDENT

À l'attention de la Présidente / du Président des commissions compétentes

Chère Collègue/Cher collègue,

J'ai le plaisir de vous informer que la Commission de l'agriculture et du développement rural du Parlement européen (AGRI) organisera une réunion interparlementaire avec les commissions des parlements des États membres chargées de l'agriculture et du développement rural sur le thème :

« L'élaboration des plans stratégiques de la PAC dans chaque Etat membre »

Cette réunion aura lieu le **18 novembre 2021, de 9h00 à 13h30**, dans les locaux du Parlement européen à Bruxelles, dans le cadre de la réunion mensuelle de la commission de l'agriculture et du développement rural. Cette réunion se tiendra en partie à distance (plus d'informations suivront en temps voulu).

La réussite de l'accord provisoire sur la réforme de la PAC, conclu en juin, est une étape décisive vers un secteur agricole européen plus compétitif et durable. Néanmoins, le travail n'est pas encore terminé.

Les États membres, en particulier, doivent encore œuvrer à la finalisation de leurs projets de plans stratégiques nationaux afin de pouvoir les soumettre d'ici fin décembre. Ces plans établissent des mesures stratégiques pour atteindre un certain nombre d'objectifs ambitieux qui contribueront à favoriser un secteur agricole plus durable et compétitif qui soutient les moyens de subsistance des agriculteurs et fournit une alimentation saine et durable pour tous, tout en rendant les zones rurales plus dynamiques.

Dans ce contexte, notre réunion de novembre offrira la possibilité aux parlements nationaux d'exprimer leur point de vue sur les principaux éléments de la nouvelle politique agricole avec un accent particulier sur les défis de mise en œuvre au niveau national.

Nous avons dès lors l'honneur d'inviter jusqu'à quatre représentants de chaque parlement national (deux de chaque chambre dans le cas des parlements bi-caméraux) à participer à cet évènement.

Cette réunion de commission interparlementaire sera scindée en trois parties afin d'aborder les différents aspects de la réforme de la PAC séparément.

Au cas où votre commission ne pourrait être représentée, nous serions heureux de recevoir une contribution écrite qui sera distribuée à nos députés et aux autres participants.

Vous trouverez en annexe l'avant-projet de programme. Les informations pratiques seront transmises aux représentants de votre parlement directement chargés des relations avec le Parlement européen.

Nous espérons sincèrement que vous serez en mesure d'accepter cette invitation et sommes impatients de vous accueillir le 18 novembre prochain.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.



Norbert LINS

Ann. : avant-projet de programme